

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 40 (1904)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

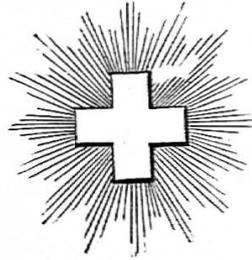
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XL^{me} ANNÉE

N^o 7.



LAUSANNE

13 février 1904.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Lettre de Paris.* — *Une croix d'instituteur.* — *Chronique scolaire: Jura bernois, Vaud, Fribourg, Allemagne.* — *Bibliographie.* — *Variété.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçon de choses : le livre.* — *Sciences naturelles : La chaleur, ses applications à l'agriculture.* — *Dictées.* — *Problèmes pour le degré inférieur.* — *Comptabilité.* — *Page choisie: Les goûts, par E. Legouvé.*

LETTRE DE PARIS

Une croix d'Instituteur¹ (Suite et fin.)

Quatre discours ont été prononcés : par M. Cottet, président de l'Association amicale des anciens élèves de l'École normale d'Auteuil, au nom du comité d'organisation ; — par M. Beurdeley, maire du VIII^e arrondissement de Paris et président de l'Association de la presse pédagogique, désigné pour recevoir officiellement M. Comte dans l'ordre de la Légion d'honneur ; — par M. Buisson, député et président de la Ligue française de l'Enseignement ; enfin, par M. Gasquet, directeur de l'enseignement primaire au ministère, représentant le ministre, empêché.

Les quatre orateurs se sont trouvés d'accord pour établir que la solennité à laquelle nous assistions était bien la glorification de l'Instituteur et de l'Institutrice laïques, — de tous les instituteurs et de toutes les institutrices laïques, — confondus dans la personne du nouveau chevalier. « Cette fête se comprendrait mal dans une république, a dit justement l'un d'entre eux, si elle n'avait pour objet que de glorifier un seul citoyen. »

M. Cottet s'est attaché, en prenant discrètement M. Comte pour modèle, à tracer le portrait idéal de l'instituteur laïque considéré dans sa double tâche d'enseignement et d'éducation. Il nous a montré cet instituteur pratiquant comme premières vertus la *tolérance* et l'*amour des hommes*, — tenant fermée la porte de l'école aux discussions politiques et aux échos des querelles qui nous divisent, — servant tous ensemble *la Patrie et la République* qu'il ne sépare pas dans sa pensée et dans son culte, — enseignant par

¹ Voir *Educateur* du 2 janvier 1904.

dessus tout à la jeunesse la *fraternité* et la *concorde*, — en un mot, *homme de progrès* en même temps que de *bon sens*, de *sagesse* et de *modération*.

M. Beurdeley, après avoir prononcé la formule sacramentelle d'introduction dans la Légion d'honneur et donné l'accolade à M. Comte, a proclamé que la force de l'instituteur est dans sa *foi*. Quelle foi? La foi en cette *Patrie* que Michelet a si bien nommée la *Grande Amitié*, et aussi la foi au *Progrès*, qui s'y ramène d'ailleurs, et qui ne se sépare pas de la *tolérance fondée sur une large sympathie humaine*.

M. Buisson, parlant au nom de la *Ligue de l'Enseignement*, a d'abord évoqué les services rendus par M. Comte en tant que ligueur: ceci pour montrer que, sous un gouvernement républicain, action publique et initiative privée ne s'excluent pas, au contraire. Puis se souvenant d'avoir été longtemps directeur de l'enseignement primaire, il a rappelé à M. Comte les libres échanges d'idées, les discussions même et les contestations qui eurent souvent lieu entre eux — entre le chef des instituteurs et leur mandataire —, et il a dit toute l'estime que celui-ci lui avait alors inspirée par son indépendance de pensée et sa fermeté courageuse dans la défense de ses opinions. Partant de là, il a, dans un beau mouvement d'éloquence indignée, fait bonne justice de certaines attaques de presse dirigées le matin même contre le nouveau chevalier, auquel un petit groupe d'instituteurs très avancés en politique — avancés jusqu'au communisme et à l'internationalisme — refusent le nom qui lui a été donné de « drapeau de l'école laïque », parce qu'il ne conçoit pas la société républicaine tout à fait comme eux, et parce qu'il ne s'est pas trouvé du même côté qu'eux au début d'une crise mémorable où la France se trouva partagée en deux camps ennemis, depuis lors en voie de se réconcilier. L'orateur affirme à son tour le droit pour l'instituteur d'être citoyen, c'est-à-dire de jouir comme tous les citoyens de la *liberté d'opinion*, sans laquelle il ne saurait être véritablement ce que son beau titre veut qu'il soit, un *éducateur*. Ce principe a toujours triomphé à la *Ligue de l'Enseignement*, qui a confiance dans la *raison laïque*, ne reconnaît qu'à elle le pouvoir d'émanciper les esprits et s'impose comme première règle de conduite *le respect de toutes les convictions sincères*, puisque la raison elle-même condamne les conversions par force et n'attend rien que de la lumière victorieuse de la vérité. — La *Ligue* envoie son salut et son admiration aux maîtres et aux maîtresses laïques jusque dans les hameaux les plus reculés de France, où ils préparent — parfois au prix de leur tranquillité et même au péril de leur vie — le règne universel et bienfaisant de la raison!

Des tonnerres d'applaudissements ont salué cette improvisation généreuse, soulevée par l'esprit de liberté qui inspira M. Buisson, administrateur, et que les entraînements politiques n'ont donc pas éteint — en voilà la preuve — en M. Buisson, député.

Enfin M. Gasquet, au nom du ministre, est venu déclarer que si le gouvernement a bien entendu reconnaître les mérites personnels de M. Comte en lui conférant la croix, il a voulu de plus donner à cette haute distinction une portée très étendue et, symboliquement, décorer du même coup l'école laïque. M. Comte lui-même l'a compris ainsi qui, avec une modestie qui lui fait honneur, a répondu au ministre lui annonçant, en plein congrès de Marseille, sa nomination au grade de chevalier : « C'est l'école laïque que vous décorez en moi ! » — L'orateur officiel fait remarquer que d'ordinaire — et combien rarement ! — on n'accorde la croix qu'à des instituteurs âgés, parvenus à la fin d'une longue carrière ; tandis que cette fois on la décerne à un maître jeune, qui a sans doute de beaux services derrière lui, mais qui en a encore de nombreux à rendre à la République et à la démocratie. N'est-ce pas un fait des plus significatifs et tout à fait propre à faire connaître à l'instituteur laïque en quelle estime le gouvernement le tient ? — Finalement, M. Gasquet loue en M. Comte un des plus actifs ouvriers de la *solidarité professionnelle* et le félicite d'avoir toutes les formes du courage¹, surtout la plus difficile et la plus rare, *le courage du bon sens, de la modération et de la vérité.*

Ces résumés, que j'aurais voulu plus brefs, vous montrent quels principes ont formé, — par une rencontre qui a sa raison dans les soucis de l'heure présente, — le fond pareil des quatre discours. Pour ne pas trop vous étonner de l'enthousiasme avec lequel nous accueillîmes — proférées qu'elles furent par des présidents d'associations pédagogiques considérables et par un grand chef d'administration — des vérités qui sont de sens commun et que l'on eût, naguère, évité de redire avec tant d'insistance par peur d'être banal, vous devez savoir qu'elles sont répudiées ici par une portion de la jeunesse enseignante et pourchassées dans les personnes qui les professent par une partie de la presse, qui voudraient, l'une et l'autre, transformer l'école primaire en un champ de bataille où le maître, perpétuellement armé en guerre, pourfendrait sous le nom de préjugés, non seulement les restes de croyances religieuses, mais encore les quelques notions saines de patriotisme et d'ordre social qui persistent en ce pays.

Aussi la majorité des instituteurs français sait-elle grand gré à M. le Ministre Chaumié d'avoir dit et fait dire pour son compte, à diverses reprises et solennellement, que telle n'est pas sa conception de l'école nationale.

Ce sont des émotions tout intellectuelles que la chaude parole de MM. Cottet, Beurdeley, Buisson et Gasquet a propagées dans l'auditoire. Les émotions du cœur, celles qui font perler des larmes au

¹ Allusion délicate à la présence de M. Comte, alors âgé de 14 ans, en qualité de musicien du 190^e bataillon de marche à la bataille de Buzenval, et à la médaille de sauvetage qu'il gagna dans l'incendie du Bazar de la Charité.

bout des cils, ont été provoquées — serai-je ridicule en le disant ? — par la très simple, très grave et très évocatrice formalité de l'« armement » ; puis par les quelques phrases de gratitude profonde et digne que M. Comte, en se maîtrisant, parvint à prononcer ; plus encore, peut-être, par la harangue non portée au programme que débita, d'une voix où se marquaient un sentiment net et délibéré et une pensée loyale et forte, un habitant du VIII^e arrondissement de Paris, chargé par un groupe de pères de famille d'exprimer leur reconnaissance à M. Comte et à ses adjoints, et d'affirmer publiquement leur confiance absolue dans les intentions, le dévouement et la valeur morale des maîtres laïques. Cette déclaration inopinée, avec son irrésistible accent de franchise, nous a remués tous ; et pour ce qui est de M. Comte, ou je me trompe fort ou je suis sûr qu'elle a dû résonner à ses oreilles plus délicieusement encore que les éloges à lui prodigués par ses amis, ses collègues, ses collaborateurs et ses chefs.

H. MOSSIER.

Une Croix.

A-propos en vers inédit, à l'occasion de la fête organisée à la Sorbonne, en l'honneur de M. Comte.

Pour qui les chants joyeux, le murmure de foule
Troublant de ce palais l'austère gravité ?
Pour qui tous ces bravos dont la tempête roule ?
Quel vainqueur, en ce temple du verbe est fêté ?

Est-ce un soldat, sorti vivant de la mêlée,
Tenant encor le glaive à son poing menaçant,
Pour qui fleurit l'étoile aux héros destinée
Et qu'un ruban de pourpre auréole de sang ?

Est-ce un savant, dont l'œil fixé sur des grimoires
S'épuise à découvrir un peu de vérité ?
Un historien qui sut graver dans les mémoires
Le lent effort d'un peuple épris de liberté ?

Ou le sculpteur hardi, qui, modelant son rêve,
Fixe aux yeux des humains l'éternelle beauté,
Ou quelque doux rimeur dont le chant pur s'élève
En un hymne d'amour et de fraternité ?

Ou l'artiste qui peint en couleurs immortelles
Le poème troublant de la nature en fleurs,
Le penseur qui fera de ses mains fraternelles
La cité plus heureuse et les hommes meilleurs ?

Non, la gloire qui ceint le front pur des génies
A de plus triomphants réserve ses honneurs ;
Il ne fut pas de ceux dont les foules ravies
Clament les noms parmi les encens et les fleurs.

Mais voici ce qu'il fait, ce que font tous les nôtres :
Il prend l'enfant aux bras des mères en émoi
Et doucement, avec la ferveur des apôtres,
Du travail qui libère il lui dicte la loi.

En cette âme qui s'ouvre toute à la lumière
Il jette le ferment qu'il donnera demain,
La moisson de bonté que l'Avenir espère
Et qu'attend, anxieux, le triste genre humain.

L'édifice maudit de honte et de tristesse,
Le Passé douloureux fait de crime et d'erreurs,
S'évoque flagellé par sa voix vengeresse
Et s'écroule entraînant tous les dogmes menteurs.

Puis d'un geste hardi, balayant la chimère,
Clouant au pilori le mensonge éhonté,
Il montre la clarté dont l'horizon s'éclaire
Et bénit ton aurore, ô Sainte Vérité !

Sur les sombres débris des puissances iniques
Il édifie, espoir sublime et rédempteur,
La féconde cité fille des Républiques,
Où le savoir sera le seul libérateur !

Plus de luttes impies, d'inutile hécatombe !
A l'œuvre de la paix, il vous appelle tous,
Enfants, dont chaque pas nous pousse vers la tombe
Et que son cri d'amour fera meilleurs que nous !

Voilà pourquoi vers toi s'élèvent nos hommages,
Croix d'un instituteur, symbole de bonté,
Car tu n'es plus le rouge emblème des carnages
Mais l'étoile de paix guidant l'Humanité !

L. CANTRELLE.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Ecoles normales. — Les dates des examens qui auront lieu le printemps prochain à l'Ecole normale des instituteurs du Jura à *Porrentruy* sont définitivement fixées.

I. Examens en obtention du brevet d'instituteur et institutrice d'école primaire : a) examens écrits, 14, 15 et 16 mars; b) examens oraux : 28 et 29 mars (délai d'inscription : 20 février).

II. Examens d'admission : 4 et 5 avril (délai d'inscription : 15 mars).

III. Examens de promotions : 26 mars.

A l'Ecole normale des institutrices à *Delémont*, les examens annuels ont lieu les 25 et 26 mars prochain.

H. G.

VAUD. — Ecoles normales. — Les examens d'admission auront lieu les *mardi et mercredi 5 et 6 avril* pour les garçons et les *mercredi et jeudi 6 et 7 avril* pour les jeunes filles.

— **Traitement des instituteurs.** — Quoiqu'elle ait à payer deux instituteurs (un catholique et un protestant) et une institutrice (catholique), la commune d'Assens a porté sans hésitation les traitements de ces fonctionnaires aux chiffres prévus par la nouvelle loi : instituteurs, fr. 1600 ; institutrices, fr. 1000. — Si nous signalons ce fait, c'est que les communes voisines, mixtes également, n'ont pas toutes suivi le louable exemple de la commune citée plus haut.

E.-A. A.

— **Conférences de cercle.** — Dès que nous connaissons les conclusions votées par toutes les Conférences du canton, nous en donnerons un résumé. Nous

savons jusqu'à maintenant quels sont les desiderata de 36 conférences, représentant 930 instituteurs. A une très grande majorité, les membres du corps enseignant se sont prononcés pour le maintien de l'enseignement religieux, l'obligation pour tout élève âgé de plus de douze ans de fréquenter l'école tout l'été, deux ou trois heures chaque jour et le rétablissement des conférences de cercle officielles.

— **Assemblée des délégués.** — Les délégués de district se réuniront en assemblée ordinaire le samedi 20 courant à 10 heures du matin à Lausanne (Ecole normale).

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Rapport du Comité sur son activité.
2. Rapport du caissier sur l'état de la Caisse de secours et celle de la Société.
3. Fixation de la cotisation annuelle.
4. Solde des anciennes augmentations pour années de service.
5. Revision de la loi du 9 mai 1889.
6. Revision des statuts de la Société pédagogique vaudoise (avant-projet présenté par le Comité).
7. Sujets à mettre à l'étude pour les conférences de district.
8. Propositions individuelles.

L'*Educateur* attendra le résultat de cette séance de délégués pour s'occuper à nouveau de la question des « Soldes des augmentations pour années de service. » Notre organe donnera un résumé fidèle des idées qui seront émises par les représentants du corps enseignant vaudois et il espère fermement que la lumière sera faite sur cette affaire.

Il est en tout cas regrettable que certaine presse vienne importunément pêcher en eau trouble et cherche à semer la discorde dans les rangs des instituteurs, au moment où ils ont grand besoin d'être unis. A chacun ses affaires : le devoir du « citoyen » n'est pas — nous semble-t-il — de s'occuper essentiellement de celles des autres et de fomenter des haines. PAUL-E. MAYOR.

FRIBOURG. — Le *Bulletin pédagogique de Fribourg* fait remarquer que la plupart des villes vaudoises augmentent, cette année, les traitements de leur personnel enseignant primaire. Il donne les chiffres des nouveaux traitements et ajoute que ces chiffres ont leur éloquence. De plus, la subvention fédérale pour l'année 1904 (167 490 fr.) sera *tout entière* consacrée à améliorer la situation matérielle du corps enseignant.

ALLEMAGNE. — Ce pays compte 3000 caisses d'épargne scolaire, dont 1900 en Prusse.

— **Nouvel acquittement.** — Le tribunal de Karlsruhe vient d'acquitter le maître Jean-Georges Eckerl, de Brötzingen, près de Pforzheim, accusé d'avoir maltraité un enfant. Eckerl, pour une inattention, avait administré à un garçon de douze ans une fessée, dont les suites avaient entraîné une pneumonie, puis la mort.

— **Société Comenius.** — L'assemblée générale de cette association aura lieu cette année à Jéna, à l'occasion des cours de vacances. D'importants travaux y seront présentés sur les questions actuelles relatives à l'enseignement primaire. Nous y reviendrons.

BIBLIOGRAPHIE

L'enseignement mathématique, Revue paraissant tous les deux mois et dirigée par C.-A. Laisant et H. Fehr, est transférée à Genève. Par suite des changements intervenus dans l'administration, *L'enseignement mathématique* vient prendre place à côté des autres périodiques scientifiques édités en Suisse. C'est actuellement le seul journal mathématique imprimé dans notre pays. Le

programme de cette forte publication est des plus riches. La méthodologie, l'organisation de l'enseignement, la philosophie et l'histoire des mathématiques, la bibliographie sont tour à tour ou simultanément passées en revue. Nous recommandons vivement ce périodique, dirigé par notre compatriote, M. le professeur H. Fehr, à Genève, à l'attention des autorités scolaires et de tous nos collègues de l'enseignement secondaire et supérieur.

Théorie d'arithmétique, par Edm. Marrel. 3^{me} édition. — Cours autographié.

Voici un ouvrage qui plaît dès le début. Il a le mérite essentiel d'un ouvrage de ce genre : c'est d'être simple et clair. L'auteur, en bon praticien, remplace, partout où cela est possible dans les questions purement théoriques, les données abstraites par des données concrètes qui fixent mieux l'esprit des enfants ; il cherche la règle à suivre pour l'opération qu'il a en vue et passe ensuite au cas général.

Dans les problèmes qu'il donne comme exemples pratiques, il fixe d'abord l'attention de ses jeunes lecteurs sur la marche à suivre et présente ensuite la solution elle-même. Les élèves qui, souvent, ont beaucoup de peine à se rendre compte de la manière dont ils doivent combiner entre elles les données d'un problème pour arriver à la solution trouveront dans ces exemples un guide sûr qui ouvrira peu à peu leur esprit, qui leur indiquera comment on met de l'ordre dans ses idées.

La forme sous laquelle il présente ses divers sujets permet au maître de leur donner un plus grand développement et alors l'ouvrage de M. Marrel devient un excellent résumé de la leçon.

Nous regrettons que l'auteur ait passé sous silence l'échéance moyenne. Il est vrai que cette question rentre plutôt dans le programme du cours de comptabilité, mais elle n'en est pas moins très étroitement liée à l'escompte, et, dans la plupart de nos établissements d'instruction secondaire, la comptabilité et l'arithmétique sont confiées au même maître. Dans l'escompte rationnel, nous préférons toujours, pour ce qui nous concerne, exprimer le capital auxiliaire, d'abord, ce capital est son intérêt, ensuite, sous forme de fractions ordinaires, plutôt que sous forme de nombres décimaux : la raison en est que, sous la première forme, le calculateur a la *satisfaction* d'avoir l'*expression exacte* du résultat. Ce sont là des questions de détail qui n'enlèvent rien au mérite de l'ouvrage.

Cette 3^{me} édition apporte quelques modifications et améliorations aux précédentes. La dernière partie, qui est entièrement nouvelle et qui est un résumé d'arithmétique théorique, permettra aux élèves appliqués et désireux de travailler par eux-mêmes, de faire connaissance avec les premiers principes de l'algèbre.

A. R.

Science et moralité. Questions de mœurs. Conférence par le Dr A. Herzen. Nouvelle édition, 30 centimes, Payot et Cie, Lausanne.

Plaidoyer énergique et bien écrit en faveur de la vertu ; guerre au vice, à la débauche, tel est le fond de cette étude qui conclut par ce précepte : « Respecte la femme, la sœur, la fille d'autrui, comme tu veux qu'on respecte les tiennes. » Cette brochure, excellente leçon d'hygiène et de morale, devrait être connue de tous les jeunes gens.

L. et J. MAGNIN.

Causeries françaises, revue de langue et de littérature contemporaines, par M. André, lecteur à l'Université de Lausanne. — (Payot et Cie, éditeurs, Lausanne).

Ce joli volume de 350 pages et du prix de 3 fr. 50 nous a vivement intéressé. Après de très judicieuses causeries sur les romanciers d'aujourd'hui, les habitudes de style de Renan, la littérature romanesque, la poésie lyrique, les poètes vaudois, etc., M. André, joignant l'exemple au précepte, donne des extraits des œuvres les mieux réussies. Quoi de plus exquis que ces quelques pages, où Legouvé,

avec son charme et sa clarté habituels, nous dit pourquoi La Fontaine reste le poète de tous les temps et de tous les âges ! Avec quel plaisir ne lit-on, ne relit-on pas : « Les écureuils » de Rambert ; « Les deux ivrognes » de Monneron, cette page d'un lyrisme si pénétrant et si particulier ; « Les sacrifiées » de Warnery ; « Noces d'or » de Rod, et tant d'autres et des meilleurs ! — N'oublions pas les réponses très instructives faites par l'auteur aux nombreuses questions posées par les abonnés sur la grammaire et la littérature françaises.

Il n'en faut pas davantage pour montrer de quelle utilité est cet ouvrage, pour ceux qui, sans y consacrer beaucoup de temps, tiennent à suivre le mouvement littéraire contemporain et à être renseignés sur la valeur des œuvres qui paraissent aujourd'hui.

E. A.-D.

Pour les petits, livre de lecture pour le degré inférieur des écoles primaires (prix : fr. 0,75).

Ce livre contient plus de cent récits, la plupart à la portée d'enfants de 8 à 10 ans, et pouvant servir de base ou d'application à des leçons de chose, de géographie locale ou de morale. Chaque récit est suivi d'une pensée courte qui s'en dégage ou qui le résume et d'un questionnaire qui exige des enfants un peu de réflexion.

Quelques gravures assez suggestives ne sont pas accompagnées de textes, l'enfant doit les expliquer par lui-même, elles peuvent faire le sujet d'une leçon d'élocution. Il est regrettable que ces gravures, ainsi que toutes les petites images qui accompagnent chaque récit, ne soient pas mieux faites. Le choix des poésies n'est pas très heureux ; elles sont très peu poétiques, tant au point de vue du fond qu'à celui de la forme.

L. R.

Autour de soi, par Scilla. Lausanne, Henri Mignot, éditeur.

Coquet petit volume : 200 pages, 44 tableautins n'ayant entre eux aucun lien, si ce n'est une certaine tendance à faire un brin de morale. La plupart de ces croquis ont pour cadre un wagon de chemin de fer. Scilla voyage beaucoup. Elle s'intéresse à ses compagnons de route et fait son possible pour nous y intéresser aussi. Elle connaît l'allemand, peut-être l'anglais, et fait de la peinture.

De l'imagination, de la sensibilité, une certaine dose d'altruisme et d'esprit. En somme, un petit ouvrage honnête et pas méchant qu'on peut mettre entre toutes les mains.

Ch. P.

VARIÉTÉ

Citation de Doudan.

A propos de l'éducation des enfants, il se reprend à vanter « cette paresse morale qui laisse croître tranquillement les arbres autour des belles eaux sans les secouer pour faire monter la sève ».

Il écrit à M^{me} A. de Staël :

« Je ferais volontiers passer des examens d'ignorance pendant les premières années. Si j'étais inspecteur des études, je tranquilliserais bien les maîtres, n'est-il pas vrai ? — Mon petit, êtes-vous content ? — Oui. — Êtes-vous souvent sage ? — Oui. — Aimez-vous votre tante ? — Oui. — Aimez-vous à lire ou à entendre lire des choses amusantes ? — Oui. — Avez-vous un gros chien ? — Oui. — Des lapins ? — Oui. — La Grèce est-elle un beau pays ? — Charmant. — En quelle année les Doriens se sont-ils établis dans le Péloponèse ? — Je ne le sais pas. — En quelle année François 1^{er} est-il né ? — Je ne sais pas. — Quelle est la racine carrée de ... ? — Ah ! je ne sais pas. — Très bien, mon petit ; continuez encore quelque temps, et le plus longtemps possible. Voilà un enfant qui un jour aimera sincèrement l'étude, sans vanité, sans pédanterie, et il aura le prix du discours français à la première occasion. »

(*Bibliothèque universelle* 1878, page 23 livraison d'octobre).

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES

Le livre.

Entre les mains des enfants est remis un nouveau livre ; chacun l'examine et dit l'idée qui lui est suggérée, librement. Mais il s'agit de classer toutes les idées émises et le maître questionne.

« Est-ce la première fois que vous recevez un livre ? Est-il pareil à celui ou ceux que vous avez déjà reçus ? A quoi reconnaissez-vous qu'il est différent ? (à la *couverture*, aux *gravures*, à la *forme*, etc.). Constaté ces différences. — Quelqu'un peut-il lire ce qu'il voit sur la couverture ? Comment s'appelle ce que vous venez de lire ? (*le titre*). Tous les livres ont-ils un titre ? citez-en.

» De quoi est fait votre livre ? (de *papier*, de *carton*). Qu'a-t-on employé encore pour le fabriquer ? (de la *colle*, de la *ficelle* ou du *fil*, de l'*encre*).

» Qui, croyez-vous, a travaillé à votre livre ? Les enfants savent déjà les noms de *relieur* et *imprimeur*.

De quoi est chargé l'imprimeur ? — D'assembler les lettres de plomb, de les enduire d'encre, puis de passer le papier qui prend l'encre déposée sur les lettres.

» Mais comment sait-il quelles lettres il doit réunir, quels mots il doit former ? Quelqu'un a dû préparer ce qui doit être imprimé, a dû penser à ce qui pourrait faire plaisir aux enfants, à ce qui pourrait intéresser les grandes personnes et l'a écrit à la main avant de le donner à l'imprimeur, c'est l'*auteur*.

» Qui est donc celui qui le premier s'occupe du livre ? Où va maintenant notre livre ? A l'imprimerie. »

— Il est nécessaire de donner quelques détails aux enfants à ce sujet, il faut qu'ils connaissent les lettres de plomb, les composteurs, qu'ils se rendent un peu compte de la manière dont se placent les lettres. La visite d'une imprimerie serait intéressante, c'est dommage seulement que les machines soient trop dangereuses pour y amener des petits.

— « Quelle quantité de lettres, de mots ou de phrases met-on ensemble ? le nombre nécessaire pour former une *page*. Mais passe-t-on dessus seulement une feuille de papier de la grandeur d'une page ? Non, on prépare plusieurs pages, et l'on passe une feuille qui peut avoir 4, 8, 12, 16 pages.

» Serait-ce commode d'avoir de si grandes feuilles à lire ? Que fait-on ? On les plie.

Regardez votre livre, pouvez-vous détacher quelques pages ? Pourquoi ? Elles sont cousues. Qui les a cousues ? Le *relieur*. Ne fait-il que de les coudre ? Serait-ce suffisant pour tant de pages ? Qu'est-ce qui les retient ensemble ? La couverture. En quoi est-elle ? En carton. Est-elle toujours en carton ? Elle est en cuir quelquefois, d'autres fois en simple papier.

S'il n'y a que du papier, le livre est *broché* ; votre livre est-il broché ? — Combien de côtés a la couverture ? Comment tient-elle au livre ? Le dos la réunit au feuillet. Qu'emploie le relieur pour cela ? De la colle.

» Que sont devenues les grandes feuilles qui étaient chez l'imprimeur ? Elles se sont changées en *feuillet*s de 2 pages chacun. Avez-vous regardé les bords des feuillets comme ils sont lisses, comme le relieur a rogné le papier qui dépassait ? Touchez cette partie lisse des feuillets du livre : c'est la *tranche*.

Le livre est-il terminé ? Oui. Que faut-il en faire ? Il faut le vendre. Qui se chargera de cela ? Dans quel magasin pourra-t-on les acheter ?

» Dites-moi maintenant les noms de tous ceux qui ont travaillé à notre livre ? L'auteur, l'imprimeur, le relieur et maintenant le *libraire* désire le vendre.

Cela ne vaut-il pas la peine de soigner un objet pareil qui a coûté de la peine à tant d'ouvriers ?

Ne doit-on pas éviter de le tacher, de l'abîmer ?

Ne voulez-vous pas vous efforcer de conserver votre livre le mieux possible, ne pas tourner les feuillets avec des doigts mouillés ou sales, n'y pas faire de cornes ? Vous mettrez une seconde couverture en bon papier et en toile pour protéger celle que vous voyez maintenant ».

— Pour une classe à 3 degrés, il sera facile de traiter ce sujet en ajoutant quelques détails, par exemple sur le format des livres, apprendre aux élèves les termes in-quarto, in-octavo, etc. On leur parlera de l'*éditeur*, à qui s'adresse le plus souvent l'auteur, pour ne pas avoir le souci de choisir le papier ou n'être pas obligé de s'occuper de tous les détails concernant la manufacture de son livre.

L'*éditeur*, très souvent libraire en même temps, se charge aussi de la vente du livre et s'entend avec l'auteur pour lui donner une part du bénéfice ; c'est ce que l'on appelle : le *droit d'auteur*.

Le maître pourra aussi, s'il le juge bon, parler des gravures.

CL. D.

SCIENCES NATURELLES

La chaleur : ses applications à l'agriculture.

La chaleur est indispensable aux végétaux pour qu'ils puissent germer et se développer ; c'est elle qui fait mûrir les récoltes de toutes sortes. Tout renaît à la vie sous l'influence des rayons du soleil, qui élèvent la température de l'air et du sol. La chaleur du soleil fait fondre les neiges qui recouvrent les montagnes et qui entretiennent les cours d'eau ; c'est elle aussi qui transforme l'eau en vapeur et produit ainsi les brouillards, les nuages et la rosée.

La température a, sur les cultures une importance considérable, qu'il est bon de connaître afin d'en tenir compte.

Ainsi, telle plante ne peut être cultivée dans une région où le climat est relativement doux parce qu'il n'y fait pas assez chaud l'été pour que ses fruits y murissent, tandis qu'elle réussira dans une autre région où l'hiver est plus rigoureux, mais où l'été est aussi plus chaud.

Le thermomètre rend des services à l'agriculture. Grâce à lui on a pu constater que la température des plantes qui sont à la surface du sol est inférieure de 5 ou 6 degrés à celle de l'air qui se trouve à un mètre plus haut. Il est encore très utile dans les serres pour en indiquer la température, également pour les caves, les écuries, les étables, etc.

On se sert de la propriété qu'a la couleur blanche de réfléchir la chaleur pour hâter la maturité des fruits.

Le verre possède une propriété singulière que l'on utilise très souvent. Il laisse passer la chaleur lumineuse, mais arrête la chaleur obscure. En traversant une cloche de verre, la chaleur lumineuse du soleil échauffe le sol ; celui-ci n'étant pas lumineux rayonne une chaleur obscure qui ne peut traverser le verre, de sorte qu'elle s'accumule en grande quantité sous les cloches et sous les châssis et active ainsi considérablement la végétation.

Les rayons du soleil échauffent d'autant plus la terre qu'ils sont moins obliques. C'est pour ce motif qu'on dispose les plates-bandes en forme de talus, le soleil ainsi les échauffe bien davantage.

RÉSUMÉ.

La chaleur est indispensable aux végétaux. — La température a une grande influence sur les cultures. — Le thermomètre. — La couleur blanche réfléchit la chaleur. — Le verre laisse passer la chaleur lumineuse, mais non la chaleur obscure. — Rayons du soleil. — Plates-bandes en talus. C. FAILLETTAZ.

DICTÉES

Degré intermédiaire.

Pronoms personnels « le, la, les ». — Compléments directs.

1. LE BLÉ.

En automne, le laboureur répand le blé dans la terre fraîchement remuée. La herse, trainée par le bon cheval gris, recouvre soigneusement le grain ; l'humidité *le* fait bientôt germer.

En hiver, la neige, moelleuse couverture, *le* protège contre les froids trop rigoureux. Les chauds rayons du soleil d'été *le* transforment en beaux épis dorés ; puis vient le moissonneur qui *le* fauche, *le* lie en gerbes, *le* conduit au battoir, au moulin où le meunier *le* moule.

Enfin, le boulanger et la ménagère s'appliquent à nous *le* faire goûter sous forme de pain excellent.

2. LE RENARD ET LA POULE.

... Le renard est près du poulailler. Par le trou d'une planche dont le nœud est tombé, il jette son dévolu sur une jeune poule blanche qui lui paraît en excellente chair. Il se met à l'œuvre ; patiemment, il gratte la terre avec ses pattes ; il se creuse sournoisement un passage sous les planches qui ferment la basse-cour. Maintenant tout est prêt. Aucun bruit n'a révélé sa présence aux paisibles volatiles. Les yeux du petit carnassier brillent de convoitise... Tout à coup, il bondit, saute sur sa victime, *la* saisit au cou, *l'*étrangle, *la* traîne dans l'étroit couloir par où il est entré. Le voici en rase campagne. Il peut se reposer un instant. Il pose sa proie sur l'herbe mouillée ; il *la* regarde d'un air satisfait ; il *la* flaire, *la* retourne en tous sens comme pour s'assurer de la bonne qualité de sa rapine ; *la* ressaisissant, il *l'*emporte dans son terrier, *la* déplume et se repait gloutonnement de son sang et de sa chair.

3. LE BON BERGER,

Gaspard est un brave berger. De très bonne heure, il ouvre la porte de la bergerie pour conduire ses moutons au pâturage. Il aime les animaux confiés à ses soins. Il ne *les* brutalise jamais. Si, par hasard, quelques-uns s'écartent du troupeau, il *les* ramène avec douceur et ne permet pas à son chien Griffon de *les* mordre ou de *les* effrayer. Quand les agneaux se trouvent fatigués, il *les* prend à tour de rôle dans ses bras et ne *les* dépose à terre que lorsqu'il *les* juge reposés. Au pâturage, il ne *les* abandonne pas, au contraire, il *les* surveille constamment pour écarter tout danger. Aussi Gaspard est-il, pour toutes ses bonnes qualités, très estimé des propriétaires.

Remarques à faire trouver aux élèves :

1. Si l'on répétait toujours le nom complément direct, la phrase deviendrait trop lourde.

2. Afin d'éviter cette répétition, on remplace le nom complément direct par les mots *le, la, les*, qui deviennent ainsi des pronoms personnels.

3. Ces pronoms se placent généralement avant le verbe.

4. Le pronom *les* n'exerce pas d'influence sur le verbe, puisque le verbe s'accorde avec son sujet.

APPLICATIONS :

1. Analyser les articles simples des dictées ci-dessus.

2. Analyser les pronoms *le, la, les*, des mêmes textes.

3. Répondre par écrit aux questions suivantes :

a) *Le chasseur et le lièvre.* Que fait le chasseur ?

(Poursuivre, viser, atteindre, mettre dans la gibecière, montrer, vendre, manger.)

b) *La mère et la fille.* Que fait la mère de famille chaque matin ?
(Lever, laver, coiffer, habiller, embrasser, envoyer à l'école.)

c) *Les chevaux.* Que fait le paysan ?
(Soigner, brosser, nourrir, atteler, conduire, trotter, galoper, reposer.)

4. Conjuguer : Récolter les poires et les conserver dans la cave.

E. MÉTRAUX.

Description du pinson.

Le pinson est un petit oiseau de forme trapue. Sa tête est arrondie, ses yeux vifs. Son bec conique et fort est bien fait pour broyer les graines qu'il mange parfois. Ses ailes sont plutôt courtes, aussi n'a-t-il pas un vol très prolongé. Ses pattes sont de moyenne longueur. Elles ont trois doigts en avant et un en arrière.

Où habite le pinson.

Le pinson est avec le moineau l'un des oiseaux les plus répandus dans notre pays, depuis la plaine jusque dans les vallées des Alpes. Il est abondant partout, sur la lisière des bois, en pleine campagne aussi bien que dans le voisinage des habitations et au centre même des villes. Plusieurs passent toute l'année chez nous ; mais beaucoup nous quittent en automne pour gagner le Midi. Ils rentrent alors au tout premier printemps.

Caractère et nourriture du pinson.

Le pinson est un oiseau vif, gai et confiant, qui contribue pour une large part à l'animation de nos jardins et de nos campagnes. Il se nourrit de graines, d'insectes et de chenilles qu'il saisit en sautillant, soit sur le sol, soit sur les arbres. En hiver, on le rencontre sur les routes, dans la cour des fermes ou devant les maisons, cherchant sa nourriture.

Le nid et les œufs du pinson.

Le pinson construit son nid sur les arbres, à la fin d'avril ou en mai. Il choisit une grosse branche élevée et, au moyen de mousses et de lichens, il se confectionne une demeure solide et élégante qu'il tapisse de crin et de plumes. La femelle y pond à deux reprises quatre à six œufs qui éclosent au bout de seize jours. Les œufs sont ovales, d'un gris bleuâtre avec de petites taches brun violacé.

Plumage du pinson.

Le corps du pinson a environ 16 centimètres de long. Son plumage est très élégant. Le mâle a le front noir foncé, la tête et la nuque d'un bleu cendré, le dos brun, la partie inférieure du corps rouge, le ventre blanc, les ailes marquées de deux bandes blanches. Le bec est, au printemps, d'un bleuâtre clair, en hiver et en automne, d'un blanc rougeâtre. La pointe en est toujours noire. Les pattes sont d'un gris rougeâtre.

Habitudes des linottes.

La linotte est un de nos plus jolis passereaux. C'est un oiseau sociable, gai, éveillé, assez timide. Elle vit avec ses semblables en bandes plus ou moins nombreuses. En automne, souvent déjà au mois d'août, elles se rassemblent par centaines. En hiver, elles se mêlent aux verdiers, aux pinsons communs, aux pinsons des montagnes, aux moineaux. Au printemps, elles se séparent, mais continuent à vivre en bonne harmonie, les unes près des autres.

Le nid des linottes.

C'est en avril que les linottes commencent à construire leur nid. Ce nid est établi dans un bosquet isolé ou sur la lisière de la forêt, très près du sol. Il est formé de petites branches, de racines, d'herbe plus fine en dedans qu'en dehors. L'intérieur est tapissé mollement, surtout de crin. Chaque couvée est de quatre

ou cinq œufs, d'un blanc bleuâtre, avec quelques points et quelques raies d'un rouge pâle, d'un rouge foncé et d'un brun cannelle.

Où vit le bouvreuil.

Le bouvreuil est lié à la forêt. Il ne la quitte jamais, tant qu'il y trouve de quoi se nourrir. Ce n'est que lorsque le froid et la neige viennent, qu'il pénètre dans les vergers et dans les jardins des villages pour y chercher des baies et des graines. Tant que des circonstances particulières ne forcent pas le bouvreuil à émigrer, il reste dans sa patrie. Quelquefois il entreprend des voyages jusque dans le sud de l'Europe.

Le nid du bouvreuil.

Le nid du bouvreuil est toujours établi sur un arbre, à un endroit bien caché. Il est formé extérieurement de brindilles sèches de pin, de sapin et de bouleau. Puis vient une couche de radicules et de lichens. L'intérieur, enfin, est tapissé de poils de chevreuil et de crin de cheval ou simplement d'herbes et de mousse. Souvent on y trouve de la laine. En mai, le nid contient quatre ou cinq œufs petits, ronds, à coquille lisse, d'un vert clair ou d'un vert bleuâtre avec des taches violettes ou noires.

L. J.

ARITHMÉTIQUE

Degré inférieur.

Calcul jusqu'à 30. — Petits problèmes sur l'addition et la soustraction de dizaines et d'unités.

1. On a donné à Paul, pour avoir fait des commissions, 17 noix. Le lendemain, on lui en donne encore 13. Combien en a-t-il reçu en tout ?
2. Charles a reçu de sa maman 28 noix ; comme il aime bien sa petite sœur, il lui en donne 17 ; combien lui en reste-t-il ?
3. Un marchand a vendu 12 oranges à une dame au marché, on lui en achète encore 12 ; combien en a-t-il vendu ?
4. Une petite fille qui va au marché avec sa maman a déjà 12 pommes dans son panier ; sa maman achète encore 15 poires ; combien a-t-elle de fruits en tout ?
5. Paul a été cueillir des pommes au verger, il en a 29 dans son panier ; un monsieur le rencontre et lui en achète 15 : combien lui reste-t-il de pommes ?
6. Mon grand-père m'a donné 24 oranges. J'en ai distribué 13 à mes petits camarades qui n'en avaient point ; combien m'en reste-t-il ?
7. Sa maman a donné à Lili 30 centimes, elle rencontre une pauvre petite mendicante et lui en donne 17. Combien lui reste-t-il ?
8. Une cuisinière a acheté 30 pommes ; elle fait de la marmelade avec 16 pommes, avec le reste elle fait un gâteau. Combien y a-t-il de pommes sur son gâteau ?
9. Une institutrice a donné à ses élèves 13 cahiers d'écriture ; elle distribue encore 15 albums de dessin ; combien a-t-elle donné de cahiers en tout ?
10. Un petit garçon a usé 14 plumes pendant un trimestre ; le trimestre suivant, il en use 15 ; combien en tout ?
11. Un instituteur doit tailler 26 crayons, il en a déjà taillé 13 ; combien doit-il encore en tailler ?
12. Un cordonnier a vendu ce matin 15 paires de souliers ; s'il en vend encore 14 cet après-midi, combien en aura-t-il vendu en tout ce soir ?
13. Dans un magasin il y avait 27 poupées ; la marchande en a vendu 13, combien en reste-t-il ?
14. Un jardinier a vendu 14 choux rouges et 12 choux blancs ; combien en tout ?

15. Un marchand a vendu ce matin 19 balles; il en vend encore 11 après-midi; combien en tout?
16. La petite Marie a dressé la table pour dîner; elle a mis 14 couverts et 14 verres; combien a-t-elle mis d'objets sur la table?
17. Dans une grande chambre il y a 16 petits tableaux; dans la chambre voisine, il y en a 11; combien y a-t-il de tableaux dans les deux chambres?
18. Une couturière a employé 13 bobines de fil blanc pour coudre des robes; elle en emploie encore 15 de fil noir pour coudre des manteaux; combien a-t-elle employé de bobines en tout?
19. Une petite fille a déjà fait 16 points à son ourlet, elle en fait encore 14; combien en tout?
20. Une autre petite fille a fait 25 points à son ourlet; sa maîtresse lui en fait défaire 12; combien lui reste-t-il de points?
21. La petite Rose fait aujourd'hui 15 tours à son bas, elle en fera encore 14 demain; combien en a-t-elle fait en tout?
22. Un petit garçon a écrit 17 lignes dans son cahier: son maître lui dit d'en écrire encore 12; combien en aura-t-il écrit?
23. Ma grand'mère possède 13 poules et 15 poulets. Combien a-t-elle d'animaux dans sa basse-cour?
24. Il y avait 23 arbres sur une terrasse; on en arrache 12; combien en reste-t-il?
25. Paul est allé à la promenade avec ses parents, il a rencontré un laitier qui avait 12 bouilles à lait sur son char; il en rencontre encore un qui en a 15. Combien les deux laitiers ont-ils de bouilles en tout?
26. Charles a dormi 12 heures la nuit passée; il avait déjà dormi pendant 11 heures la nuit précédente. Combien a-t-il eu d'heures de sommeil en deux jours?
27. Le petit Georges a dans sa bibliothèque 17 livres; il en reçoit encore 13 pendant l'année. Combien en aura-t-il en tout?
28. Emilie a reçu 15 cartes postales; elle en reçoit encore 12; combien en a-t-elle en tout?
29. Cécile a rencontré, en allant au patinage, 12 messieurs et 18 demoiselles; combien a-t-elle rencontré de personnes en tout?
30. Pendant le mois de février Louis a été malade 19 jours. Durant combien de jours a-t-il été en bonne santé?

S. I.

COMPTABILITÉ

Rapport des vignes de la commune de X. pour 1903.

La commune de X. possède 2 ha. 70 a. de vignes. Elles sont cultivées par deux vigneron qui reçoivent, pour prix de leurs travaux, 25 fr. par ouvrier de 4 $\frac{1}{2}$ ares et la valeur du $\frac{1}{6}$ de la récolte.

La commune a fait les dépenses suivantes :

- 1^o 2600 échelas à 32 fr. le mille.
- 2^o 2400 pieds de fumier à 0 fr. 37 le pied.
- 3^o Pour la paille, 20 centimes par are.
- 4^o Pour le sulfatage, 30 centimes par are.
- 5^o Pour le soufrage, 25 centimes par are.

L'inspecteur des vignes a fait 3 visites et a reçu une indemnité de 5 fr. par visite.

Les vigneron, qui ont chacun la moitié des vignes à cultiver, ont récolté :

1^{er} vigneron : 9120 litres.

2^{me} vigneron : 9060 litres.

Le vin a été vendu à 52 fr. 50 l'hectolitre.

Sachant que les frais de vendange ont été mis à la charge des vigneron, on demande quel bénéfice la commune fait pour l'année 1903.

RAPPORT DES VIGNES DE LA COMMUNE DE X. POUR 1903

	Dépenses	Recettes
	Fr. C.	Fr. C.
1903		
1 ^{er} vigneron : culture de 135 a. à 25 fr. les 4 1/2 a.	750 —	
1/6 de 9120 litres à 52 fr. 50 l'hl.	798 —	
2 ^{me} vigneron : culture de 135 a. à 25 fr. les 4 1/2 a.	750 —	
1/6 de 9060 litres à 52 fr. 50 l'hl.	792 75	
1 ^o 2600 échelas à 32 fr. le mille	83 20	
2 ^o 2400 pieds de fumier à 0 fr. 37 le pied	888 —	
3 ^o Paille : 270 a. à 0 fr. 20 par are	54 —	
4 ^o Sulfatage : 270 a. à 0 fr. 30 par are	81 —	
5 ^o Soufrage : 270 a. à 0 fr. 25 par are	67 50	
3 visites de l'inspecteur des vignes à 5 fr. l'une	15 —	
5/6 de la récolte totale, soit 15150 l. à 52 fr. 50 l'hl.		7953 75
Bénéfice net	3674 30	
Sommes égales	Fr. 7953 75	7953 75

PAUL CHAPUIS

PAGE CHOISIE

Les goûts.

Trois choses sont nécessaires à l'homme pour que sa vie soit complète : une profession, des affections et des goûts. La profession répond à ses besoins d'activité et d'intelligence ; les affections, à ses besoins de cœur ; les goûts, à ses besoins de délassement. On ne peut pas toujours travailler ; on ne peut pas toujours penser ; le cœur même a ses intermittences. Les goûts remplissent les vides. C'est l'intermède, la distraction, le plaisir, parfois même le soutien. Les goûts relèvent tour à tour du corps et de l'esprit. L'ouvrier qui a le goût de la lecture se repose, en lisant, de ses fatigues corporelles ; l'artiste qui a le goût des exercices physiques, se repose de son art en faisant travailler ses membres. Les goûts ont mille objets différents ; ils s'appellent successivement : la chasse, l'équitation, la natation, l'escrime, la pêche, le jeu, l'amour des fleurs, l'amour des arts, voire même l'amour des travaux manuels. Victor Hugo était tapissier ; cela le délassait d'être poète. Tour à tour, il ciselait une Orientale, ou agrémentait un baldaquin. On prétend même, qu'à la mort de sa fille, incapable de travail, rebelle à toutes consolations, il ne trouva qu'un seul moyen de tromper quelque peu sa douleur, ce fut de remeubler son appartement. Saint-Marc Girardin était menuisier. Quand il était fatigué d'avoir travaillé dans sa bibliothèque, il travaillait à sa bibliothèque même ; il posait des rayons, il rabotait des planches ; le plaisir de la lecture épuisé, il s'occupait encore de ses livres, il les logeait.

Les goûts ont cet avantage considérable qu'il en existe pour tous les âges, comme pour toutes les positions. M. de Talleyrand disait un jour à M. Villemain, avec ce sérieux comique dont il avait le secret : « *Monsieur Villemain, vous n'aimez pas le whist ! Vous serez malheureux dans votre vieillesse et vous l'aurez mérité !* » Ce mot plaisant est un mot profond. La vieillesse éteint les passions,

suspend les occupations, coupe court aux ambitions, et vous livre en proie à ce terrible ennemi qu'on appelle le repos et qui, en réalité, se nomme l'ennui. Qui peut seul le combattre ? Les goûts. Croirait-on que parfois les goûts s'élèvent jusqu'au rang de consolateurs ? Croirait-on qu'un des hommes les plus illustres de ce siècle, un grand chimiste, frappé en pleine jeunesse par un profond chagrin d'amour, chercha et trouva un allègement à sa peine, dans le plus humble, le plus dédaigné, le plus ridiculisé des goûts, la pêche à la ligne ! Oui ! Humphry Davy, l'inventeur de la lampe des mineurs, éperdument épris d'une jeune fille de grande maison, et se voyant repoussé par la famille, partit pour un voyage de deux ans à travers l'Europe, sans autre arme que ses instruments de pêcheur. Il alla sous toutes les latitudes, à travers les plus diverses beautés naturelles, sur les plus sauvages ou les plus délicieuses rives, à la poursuite du saumon. Or, qu'arriva-t-il ? C'est qu'au bout de deux ans, il en revint non seulement consolé, mais porteur d'un chef-d'œuvre : *Salmonia* ! *Salmonia* est à la fois une savante étude sur les mœurs des poissons, la description charmante des plus riants paysages, et une analyse délicate des rêveries poétiques où vous entraînent les longues stations sur le bord des riants cours d'eau. Car, il faut oser le dire, il y a parfois un poète dans le pêcheur à la ligne, un poète inconscient, mais qui n'en est que plus heureux. J'en vois un, sur les bords de la Seine où j'habite, que je ne regarde jamais dans son attitude de penseur qui ne pense à rien, sans lui porter envie. Je regrette tous les goûts que je n'ai pas et j'adore tous ceux que j'ai eus. Je crois bien avoir été un des écoliers les plus follement joueurs de tous les lycées de Paris. L'internat est aujourd'hui l'objet des plus vives attaques et personne n'a le droit d'en parler avec plus de ressentiment que moi : j'ai été interne quatorze ans ! Eh bien, je lui pardonne tout, parce que je lui dois *l'amour du jeu*. Les pensions d'alors avaient sur les lycées d'aujourd'hui une grande supériorité : elles avaient l'espace. Les écoliers d'aujourd'hui ne savent plus jouer parce qu'ils n'ont pas de place. Nous autres, au contraire, lancés, à l'heure des récréations, dans de vastes enclos de quatre ou cinq arpents, qui étaient plantés d'arbres tout autour, avec un large espace libre au milieu, nous avions le champ ouvert pour toutes nos folies de poulains échappés. Je me souviens encore avec émotion de ces parties de barres du jeudi qui commençaient à une heure pour ne finir qu'à la nuit, et où pendant six heures, la tête en feu, le corps en eau, la chemise ouverte, courant, criant, haletant, rageant, triomphant, je tombais le soir, à l'heure du souper, sur le banc du réfectoire, épuisé, moulu, et ravi ! De la passion du jeu naquit bientôt en moi la passion de tous les exercices du corps. J'aimai la natation jusqu'à la folie, et l'escrime jusqu'à la rage. Il m'est arrivé dans ma jeunesse de faire vingt-cinq lieues, dans un temps où il n'y avait pas de chemin de fer, pour aller croiser le fer avec un fort amateur, et je me rappelle..., mais je serais un ingrat de parler ainsi en courant, à la légère, de cet art qui, avec la musique, a été une des joies de ma vie.

(*Soixante ans de souvenirs.*)

ERNEST LEGOUVÉ.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Collèges communaux.

Aigle. — Un concours est ouvert en vue de repourvoir de titulaires les postes suivants vacants au collège et à l'école supérieure communale d'Aigle.

1^o Maître d'allemand et d'anglais.

2^o Maître de géographie et d'instruction civique.

3^o Directeur des établissements secondaires.

Entrée en fonctions le 1^{er} mai 1904.

Traitement annuel des maîtres : 2500 fr. avec augmentation de 50 fr. tous les cinq ans. Maximum 2700 fr.

Traitement annuel du Directeur : 1000 fr.

Obligations légales.

Les fonctions de maître et de directeur peuvent être cumulées.

La répartition des leçons reste réservée.

Adresser les demandes d'inscription au Département de l'Instruction publique et des cultes, service des cultes, jusqu'au 4 mars prochain, à 6 h. du soir.

Cours d'instruction pour maîtres de dessin.

Un cours d'instruction pour maîtres de dessin aura lieu au Technicum de Fribourg du 15 avril au 31 juillet 1904, et comportera les branches suivantes :

Projections, dessin à vue, dessin d'ornement appliqué à l'industrie, étude des formes ornementales, histoire de l'art, étude des styles et des couleurs, modelage, perspective linéaire, tracé d'ombres, technologie, résistance des matériaux, notions générales de mécanique, dessin pour peintres-gypseurs et lithographes.

Les candidats doivent être âgés de 18 ans au moins, avoir accompli le programme d'une école industrielle, gymnase ou école normale, prouver une habileté suffisante dans le dessin. Les participants à ce cours sont subventionnés par leur canton et par la Confédération.

Les inscriptions sont reçues auprès de la Direction du Technicum de Fribourg jusqu'au 25 mars 1904. Elles doivent être accompagnées des diplômes, certificats et des dessins des candidats.

Fribourg, le 14 janvier 1904.

Le Conseiller d'Etat, Directeur de l'Instruction publique.

PAYOT & C^{ie}, Editeurs, Lausanne

VIENT DE PARAÎTRE :

Carte de la Suisse pour les écoles

au 1/700 000

par **W. ROSIER**, professeur.

Prix : fr. 0,50 sur papier ; fr. 0,70 sur toile.

ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-IMIER

Mise au concours

Par suite de démission honorable, la place de **maître de langues** allemande et latine est mise au concours. Entrée en fonctions au milieu d'avril. Traitement de 3200 à 3800 fr. S'inscrire **jusqu'au 18 février**, auprès de **M. le Dr Cuttat, président de la Commission.**

THÉS

O-

MI-

TO

J. PHILIPPON

Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE

Même maison rue St-Pierre, 15

Articles Chinois et Japonais

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc.

Spécialité : THÉS O-MI-TO

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr. le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition des Thés depuis un kilog. franco dans toute la Suisse.

Chocolats fins, Cacao. Biscuits, Cafés verts et torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savons de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres, Vanilles fines, etc., etc.

ON DÉSIRE placer un jeune homme, qui quittera l'école au printemps prochain, chez un instituteur à la campagne où il aurait l'occasion d'apprendre le français et aiderait aux travaux de la maison. On payerait une pension ou prendrait un enfant en échange. S'adresser à M. Sam. Lauper, meunier, à Berne. O. H. 1741

M^{CE} BOREL & C^{IE} - NEUCHÂTEL
·SUISSE·



DESSIN GRAVURE
·CARTES GÉOGRAPHIQUES·
CARTES HISTORIQUES · STATISTIQUES ET MURALES
PLANS DE VILLES · PANORAMAS · DIAGRAMMES
POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
POUR COURS ET CONFÉRENCES.
·CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE·

INSTITUT DE PESEUX

Ecole normale évangélique de la Suisse romande.

Internat

PROGYMNASE

Externat

Une nouvelle année scolaire, la 39^{me} de l'Ecole normale, la 9^{me} du Progymnase, s'ouvrira en avril prochain.

Cet établissement, bien connu et recommandé, offre une retraite favorable au développement physique intellectuel et moral des jeunes gens qui veulent travailler. Il se recommande spécialement à ceux d'entre eux qui se destinent tardivement aux études classiques. — Age d'admission depuis 13 ans; 4 classes normales; 3 classes progymnasiales. Prospectus, programmes des deux Ecoles et références chez le président du Comité, M. le pasteur de Coulon, à Neuchatel, ou chez le directeur, M. le pasteur Roch, à Peseux.

Le Comité de l'Ecole tient à donner l'assurance que le changement de direction imposé par la démission du titulaire actuel n'interrompra en rien la marche normale des études.

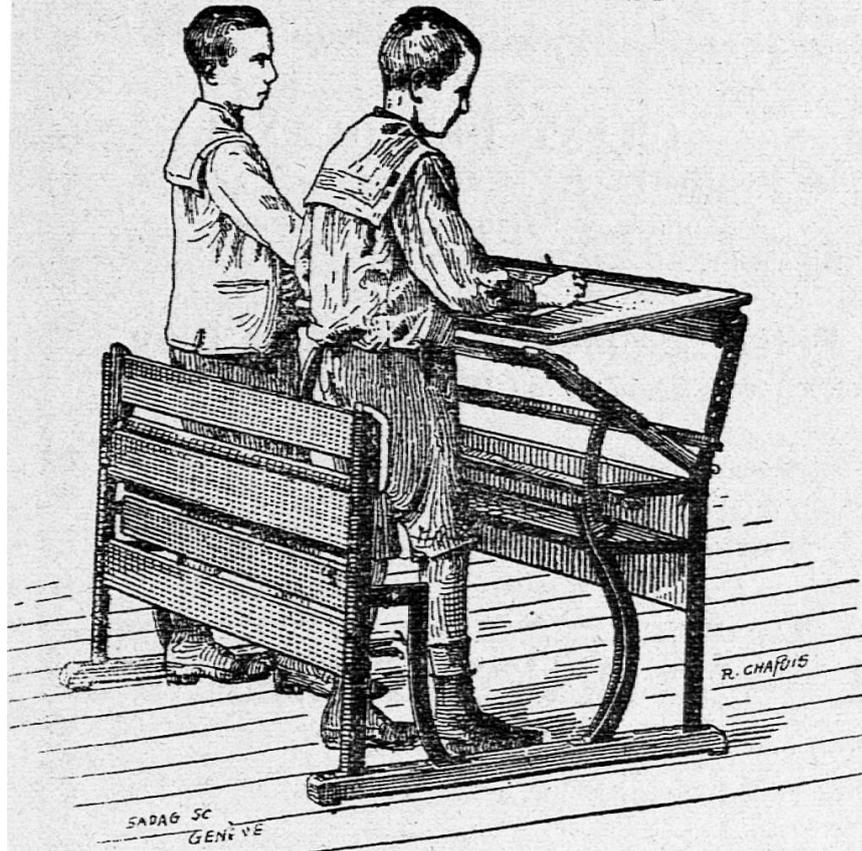
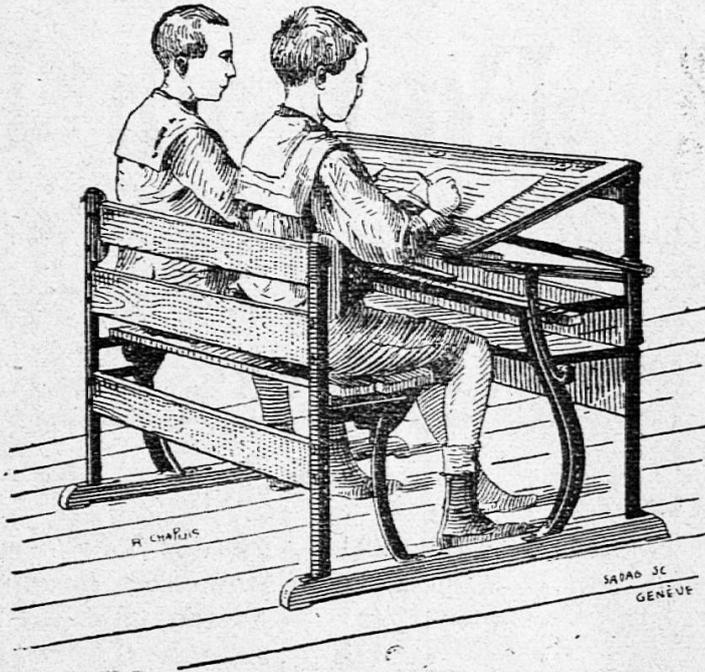
PUPIETRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Brevet + 3925 — Modèle déposé.



Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr. 50

Attestations et prospectus à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.



Grandeur de la tablette : 125 × 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Foetisch Frères

Editeurs spécialistes de *MUSIQUE CHORALE*

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Chœurs Mixtes.

	Partition.
NORTH, Ch. Opus 38 ¹ . — Pâques. <i>Le Sauveur est ressuscité.</i>	Fr. 1.—
» » 42 ¹ . — Rameaux. <i>Hosannah! Béni soit.</i>	» 1.—
» » 42 ² . — Au Rédempteur. <i>Vendredi-Saint.</i>	» —.50
» » 42 ³ . — Pâques. <i>O Christ! tu sors...</i>	» 1.—
THYBAUD, A. — Pâques.	
» — Chœurs d'hommes.	

Grandjean, S. — CHANT DE LOUANGE

Pour les fêtes de Pâques et Ascension.

Chœur à 3 voix de femmes avec piano ou harmonium.

Partition, Fr. 1.— Parties, Fr. 0.25.

PSAUME XC. Prière de Moïse, Homme de Dieu

Traduction en vers français de Philippe Godet.

Chœur mixte avec accompagnement d'orgue (ou harmonium)
ou de petit orchestre.

(Violon I, II, Alto, Violoncelle, Contrebasse, Flute et Harpe)

Musique de L. Boët.

Partition, Fr. 2.— Parties séparées, Fr. 0.25.

GIROUD, H. — LE CHANTEUR ROMAND

Nouveau recueil contenant 54 numéros, soit :

I^{re} Partie : 24 Mélodies et Romances à une ou plusieurs voix et des fragments des Cantates *Grandson* et *Davel*.

II^{me} Partie : 30 Chants nouveaux inédits : chants pour réunions et fêtes patriotiques — chants de sociétés — couplets — marches — chansons militaires et sujets divers.

Un vol. in-12, relié toile, Fr. 2.—

Toutes ces œuvres sont envoyées en examen.

Le Catalogue est envoyé franco sur demande.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XL^{me} ANNÉE. — N° 8.

LAUSANNE — 20 février 1904.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : Paul-E. Mayor, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

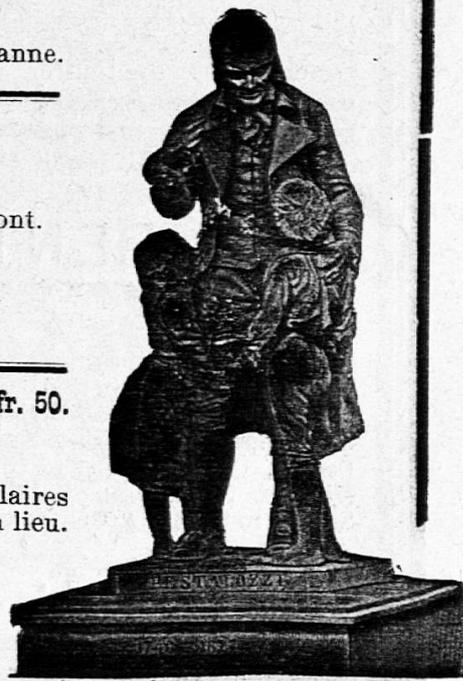
PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Bastard**, Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Genève.
Grosgrin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst., Céligny.

Jura Bernois.

MM. **Fromalgeat**, L., inst., Saignelégier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Biemme.
Chatelain, inspecteur, Porrentruy.
Mœckli, inst., Neuveville.
Vacat.

Neuchâtel.

MM. **Brandt**, W., inst., Neuchâtel.
Decreuse, J., inst., Boudry.
Busillon, L., inst., Couvet.
Amez-Droz, E., inst., Villiers.
Barbier, C-Ad., inst., Chaux-de-Fonds.
Perrenoud, Ul., dir., Asile des Billodes.

Valais.

MM. **Blanchut**, F., inst., Collonges.
Michaud, Alp., inst., Bagnes.

Vaud.

MM. **Cloux**, J., Lausanne.
Jayet, L., Lausanne.
Magnin, J., Lausanne.
Martin, H., Lausanne.
Visinand, L., Lausanne.
Rochat, P., Yverdon.
Faillettaz, C., Arzier-Le Muids.
Briod, E., Fey.
Cornamusaz, F., Trey.
Dériaz, J., Baulmes.
Collet, M., Brent.
Visinand, La Rippe.
Perrin, M., Lausanne.
Magenat, Oron.

Tessin.

M. **Nizzola**, prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschl**, Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Quartier-la-Tente**, Ed., président honoraire, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, président, Corcelles s. Neuchâtel.
Thiébaud, A., inst., vice-président, Le Locle.

MM. **Hofmann**, inst., secrétaire, Neuchâtel.

Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.

Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès**, — **assurances mixtes**, — **assurances combinées**, — **assurances pour dotation d'enfants**.

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, pl. Riponne 4, à Lausanne; P. Pilet, 6 rue de Lausanne, à Vevey; M. Henri Vuitel, notaire, agent général à Orbe; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10 rue de Hollande, à Genève.

H985*x

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

ACTUALITÉS

- Le Japon d'aujourd'hui.** Etudes sociales, par G. WEULERSSE. 4 fr.
Le Japon politique, économique et social, par H. DUMOLARD. 4 fr.
La Rénovation de l'Asie. Sibérie, Chine, Japon, par P. LEROY-BEAULIEU. 4 fr.
Chine ancienne et nouvelle. Impressions et réflexions, par G. WEULERSSE. 4 fr.
Les Chinois chez eux, par E. BARD. 4 fr.
L'Inde d'aujourd'hui. Etude sociale, par A. MÉTIN. 3 fr. 50
En Sibérie, par JULES LEGRAS. Avec gravures. 4 fr.
Au Pays Russe, par JULES LEGRAS. 3 fr. 50
L'Idéal américain, par TH. ROOSEVELT. 3 fr. 50
Carte d'Extrême-Orient, permettant de suivre les opérations militaires. 1 fr.

POUR PARAITRE EN MARS

LA COMMUNE

par Paul et Victor MARGUERITTE.

3 fr. 50

S'inscrire dès à présent à la

Librairie PAYOT & C^{ie}. Lausanne.

Institut pour Bègues

Directrice : M^{lle} WENTZ

Villa Verte, Petit-Lancy
GENÈVE

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

Consultations
tous les jours
de 1 à 4 h.

Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

Gymnase de Berthoud

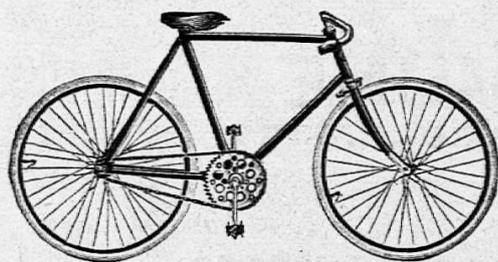
Les **examens d'admission** dans les diverses classes du Gymnase de Berthoud (sections littéraire et réelle) auront lieu le **samedi 19 mars** et le **lundi 18 avril** a. c. (pour la section commerciale seulement, le lundi 18 avril) dès 8 h. du matin. Les inscriptions pour l'admission seront reçues jusqu'au 12 mars par le soussigné qui donnera tous les renseignements désirables concernant les pensions pour élèves. La demande d'inscription doit être accompagnée des certificats des dernières années scolaires, ainsi que d'un extrait de naissance. **La nouvelle année scolaire commencera le 19 avril** à 7 h.

Le recteur du Gymnase :

CH. GRUTTER.

MM. les instituteurs qui demanderont le catalogue de la maison O. EICHENBERGER, 18, Bd. des Philosophes, Genève, recevront à titre gracieux un exemplaire des chœurs édités par la dite maison.

VÉLOS • MOTOCYCLETTES



Modèle 1904, **ELCESIOR** et **COLOMBE** marques connues depuis 15 ans en Suisse, par leur élégance, leur solidité, leur roulement léger et leur **prix incroyable de bon marché**. Catalogue franco.

Représentant général pour la Suisse :

L. Ischy, Payerne

Facilités de paiement pour MM. les instituteurs.

P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

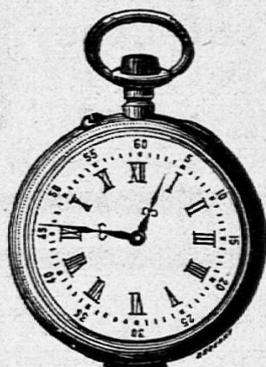
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.

LAUSANNE

Place Centrale



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.

Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.